



Laboratoire  
du CHU  
de Limoges

# INFORMATION DU PATIENT CONCERNANT LE PRELEVEMENT DES URINES EN VUE D'UNE RECHERCHE DE SCHISTOSOMES

Instruction

CDP PREA 0029 B

Approuvé par :  
JEROME DARREYE  
RESPONSABLE CENTRE DE  
PRELEVEMENT

Page 1/1

## QUAND DOIS-JE FAIRE MON PRELEVEMENT ?

Il est nécessaire de réaliser **3 fois** les prélèvements à **2-3 jours d'intervalle** à cause de l'émission intermittente des œufs du parasite *Schistosoma haematobium*.

## COMMENT DOIS-JE FAIRE MON PRELEVEMENT ?

Vous effectuez le prélèvement en respectant les conditions de réalisation ;  
Le Laboratoire vous donne le matériel nécessaire/

- Gants à usage unique
- Pots à prélèvements de type coproculture
- Bocaux à prélèvement de 2 L

Il existe deux modalités pour réaliser le prélèvement d'urines qui sont décrits ci-dessous. Le choix entre les deux modalités vous sera indiqué par votre médecin prescripteur ou par le Laboratoire.

### 1. Recueil des urines d'effort (fin de jet) :

- Faire un effort : monter des escaliers, marche...
- Entrer dans les toilettes avec le matériel pour le prélèvement.
- Mettre les gants à usage unique.
- Éliminer dans les toilettes les urines de début et milieu de jet.
- Remplir le pot à prélèvement au moins de moitié avec les urines de fin de jet.
- Refermer le pot à prélèvement et nettoyer l'extérieur si nécessaire.
- Retirer les gants et les jeter dans la poubelle
- Remettre au personnel du Centre de prélèvement ou du service de soins le pot à prélèvement qui sera pris en charge pour être acheminé au Laboratoire, dans le service de Parasitologie-Mycologie.

### 2. Recueil des urines de 24h (permet d'augmenter la sensibilité de l'examen en cas de faible invasion parasitaire) :

- Noter sur le bocal la date et l'heure de la première miction recueillie.
- Recueillir l'ensemble des urines durant les 24h suivantes.
- Entre chaque miction, le bocal est à conserver au réfrigérateur et à l'abri de la lumière
- Amener le bocal à prélèvement accompagné de l'ordonnance au Centre de prélèvement du Laboratoire durant ses heures d'ouverture.